Savate (sport de combat)

Sauter à la navigation Sauter à la recherche
Pour les articles homonymes, voir Savate.

Savate boxe française

Domaine	Sport de combat
Forme de combat	Pieds-poings
Pays d'origine	France
Fondateur	Michel Casseux, Charles Lecour
Pratiquants renommés	Sylvain Postel, Farid Khider, Johnny Catherine, Tony Ancelin, Cyrielle Girodias
Sport olympique	Oui
Pratiquants	50 067 licenciés sur la saison 2014/2015 en France.
Fédération mondiale	Fédération Internationale de Savate http://www.ffsavate.com/ [archive]

modifier

La savate, boxe française *

Inventaire du patrimoine culturel immatériel en France

Domaine	Pratiques sportives
Lieu d'inventaire	Île-de-France Paris

* Descriptif officiel Ministère de la Culture (France)

modifier

La **savate boxe française** est un sport de combat de percussion qui consiste, pour deux adversaires équipés de gants et de chaussons, à se porter des coups avec les poings et les pieds. Elle est apparue au XIXe siècle dans la tradition de l'escrime française, dont elle reprend le vocabulaire et l'esprit. Connue dès son apparition sous le nom de « **savate** » ou « **art de la savate** » elle a été, tout au long du XXe siècle, désignée par le nom de « **boxe française** », puis finalement renommée officiellement « savate boxe française » en 2002. C'est actuellement une discipline internationale qui appartient au groupe des boxes pieds-poings. « Savate » en vieux français veut dire « vieille chaussure ». Un homme qui pratique la savate est appelé un tireur tandis qu'une femme s'appelle une demoiselle.

La savate boxe française a été officiellement répertoriée à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel en France en 2015.

Sommaire

- 1 Historique
  - 1.1 Origine
  - 1.2 L'avant-guerre
  - 1.3 L'entre-deux guerres
  - 1.4 L'après-guerre
- 2 La boxe française dans le monde
  - 2.1 France
  - 2.2 Québec et Canada
  - 2.3 Madagascar
- 3 La pratique
  - 3.1 Environnement
  - 3.2 Grades
  - 3.3 Compétitions
    - 3.3.1 L'assaut
    - 3.3.2 Le combat
  - 3.4 Les officiels
- 4 Les techniques
  - 4.1 Les coups de pied codifiés
    - 4.1.1 Le fouetté (ou fouetté latéral droit)
    - 4.1.2 Le chassé (latéral ou frontal)
    - 4.1.3 Le revers balancé (latéral ou frontal)
    - 4.1.4 Le revers fouetté (latéral)
    - 4.1.5 Le revers groupé (latéral)
    - 4.1.6 Le coup de pied bas (de frappe et de déséquilibre)
  - 4.2 Les coups de pied interdits
  - 4.3 Les coups de poing codifiés
    - 4.3.1 L'uppercut
    - 4.3.2 Le direct
    - 4.3.3 Le crochet
    - 4.3.4 Le swing
  - 4.4 Les coups de poing interdits
- 5 Disciplines associées
- 6 Autre pratique
- 7 Les catégories
  - 7.1 Catégories d'âge
  - 7.2 Catégories de poids
- 8 La boxe française dans la fiction
- 9 Notes et références
- 10 Voir aussi
  - 10.1 Articles connexes
  - 10.2 Bibliographie
  - 10.3 Liens externes

Historique

Origine

Littographie sur la Savatte (orthographe de l'époque).

Les premières traces écrites de savate apparaissent au début du XIX^e siècle (alors que l'existence de la boxe anglaise est documentée depuis le début du XVIII^e siècle). Selon Jean-François Loudcher[1], la savate est issue, d'une part de l'évolution de la pratique du duel (combat), d'un regain d'intérêt pour les activités physiques et d'un besoin de savoir se défendre dans la rue.

La savate est donc une réponse à trois tendances de fond de la société française de l'époque, notamment parisienne. Il devient possible, d'une part, de se confronter physiquement en duel sans risquer la mort. On se confronte sans arme sur un mode codifié, qui permet l'utilisation des poings et des pieds. D'autre part cette pratique permet d'entretenir son corps et sa forme physique, ce qui devient plus important pour les Français en cette période. Pour finir, la pratique de la savate permet d'apprendre à se défendre, ce qui en ces temps troublés n'était pas négligeable. La plupart des écoles du début du XIX^e siècle proposaient d'ailleurs principalement cette activité sous l'angle de la défense personnelle.

La savate naît donc en France, plus exactement à Paris, où pratiquent les savatiers d'abord dans les arrière-salles des cafés puis dans des salles dédiées qui accueillent des élèves. Il est à noter que c'est la seule boxe « pied-poing » qui naît en Europe.

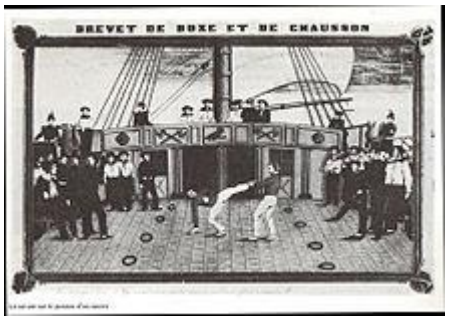

Chausson marseillais sur un navire.

Lorsque le maître d'armes Michel Casseux dit Pisseux ouvre sa salle en 1825, il est le premier à enseigner l'escrime traditionnelle et le nouvel art de la savate : l'escrime des pieds. Il est vraisemblable que Michel Casseux a réuni tout un ensemble de techniques disparates : style des ruffians, des bandits, luttes paysannes... Michel Casseux, quelles que soient ses influences et ses inventions personnelles est le véritable inventeur du système moderne appelé « Savate ». C'est Charles Lecour qui crée en 1830-1840, le sport de combat connu sous le nom de « boxe française » en réunissant la technique des pieds de la savate avec quatre

techniques de poings emprunté à la boxe anglaise (direct, crochet, uppercut, swing). La « savate-boxe française » se distingue des autres disciplines pieds-poings par le port obligatoire de chaussures et par une technique de coups de pieds dits « coups armés ». Joseph Charlemont et son fils Charles Charlemont codifieront toutes ces techniques pour en faire la boxe française pratiquée aujourd'hui.

L'avant-guerre

Lors de leur création en 1907 par Georges Clemenceau, les brigades mobiles régionales dites « brigades du Tigre », unités de police judiciaire modernes, s'entraînent à la savate.

Tireurs de savate.

L'entre-deux guerres

À la suite de la saignée de la grande guerre, il ne reste plus que quelques salles en 1930 et 500 adhérents dans toute la France[2]. En 1937 se déroula le dernier championnat de France jusqu'à sa renaissance en 1966. La boxe française survécut grâce à quelques passionnés dont Bernard Plasait qui la promut comme sport d'éducation.

L'après-guerre

La boxe française renaît de l'action de quelques passionnés, dont Pierre Baruzy. Les championnats de France reprennent en 1966. En 1969 on comptait 800 licenciés et douze clubs en France. La boxe française fut enseignée à l'INSEP. Les professeurs d'éducation physique purent donc l'enseigner aux collèges et lycées. Les championnats d'Europe eurent lieu en 1970. Le premier championnat de France féminin eut lieu en 1982 et la même année la première coupe d'Europe se déroula au stade Pierre-de-Coubertin. En 1984, le cap des 20 000 licenciés est franchi et la fédération internationale est fondée le 23 mars 1985. La première coupe du monde eut lieu en 1989. La discipline assaut est introduite en compétition à partir de 1999 en Belgique lors de la première coupe européenne d'Assaut. Les championnats du monde assaut suivront.

La boxe française dans le monde

Championnat du monde (qualifications) 2013.

France

Avant 2001, voir l'historique.

En 2001 la fédération française compte plus de 30 000 licenciés et 646 clubs.

En 2007 plus de 37 000 licenciés et 650 clubs, 35 comités départementaux constitués et 25 ligues.

En 2013 la fédération de savate boxe française comptabilise 48 700 licenciés dans plus de 730 clubs. Les femmes aussi pratiquent la discipline : elles sont plus de 14 000 pratiquantes et représentent ainsi un tiers des licenciés.

En 2015, la Savate est inscrite à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel français et le nombre de licenciés franchit le cap symbolique des 50 000[3].

Québec et Canada

En 1978, Claude Resve fonde la Fédération de savate du Québec. Le mot « savate » désigne alors la boxe française. Daniel Jetté fut le premier Canadien à obtenir le gant d'argent. En 1982, il fonde la Fédération canadienne de boxe française-savate et D.A. qui est dissoute en 1984.

En 2004, l'association québécoise de savate boxe française est recréée à Montréal. En 2005, la fédération canadienne de savate voit le jour à Montréal grâce aux étudiants des universités anglophones : l'université McGill et l'université Concordia. En 2005, Savate Ontario est créée à Toronto pour gérer le sport dans la province de l'Ontario.

En 2006, sous l'égide de son président Olivier Bourrier et du directeur technique Lilian Guicherd-Callin, la fédération organise le premier championnat du Canada en assaut.

En 2007, la fédération canadienne compte près de 200 licenciés dont 40 % de femmes. La première championne du monde de savate pour le Canada est Tatiana Vassilieff qui remporta le titre de championne du monde combat −48 kg en décembre 2007.

Madagascar

Arrivé à Madagascar en 1986, par le professeur Eric RAMAHENINA R.

La pratique

L'échauffement.

Environnement

La savate-boxe française se pratique sur un ring carré de 4,5 à 6 mètres de côté (que l'on appelle « enceinte ») avec des gants de boxe, des chaussures homologuées par la FFSBF et une tenue particulière appelée intégrale (forme fuseau ou bas larges). Le bandage des mains est autorisé, les protège-tibias sont obligatoires dans la forme « assaut » mais peuvent être interdits dans certaines séries de combat. Le protège-dents est obligatoire, même à l'entraînement.

Grades

Il appartient à chaque club d'organiser des passages de grades (souvent de l'ordre de deux par saison) afin de mesurer la progression des élèves ou des compétiteurs. Dans ce système de grades techniques, les « gants » déterminent le niveau du tireur ou tireuse (nom donné au pratiquant de la savate) et permettent l'inscription à certaines compétitions lorsqu'un niveau minimum est requis.

Voici les différents grades : bleu, vert, rouge, blanc, jaune, et gant d'argent technique ou gant de bronze.

Ces grades sont chacun composés de trois degrés (le gant blanc 3^{e} degré est donc le grade le plus haut que l'on puisse atteindre au niveau du club puisque les passages de grades pour le gant jaune sont effectués par le comité départemental ou la ligue). Le gant d'argent technique (GAT) est une distinction supplémentaire, il permet de pouvoir participer à certaines compétitions qui l'exigent. Les sessions de passages du GAT sont aussi organisées par la ligue quelques fois par an. Un autre grade, hiérarchiquement au même niveau que le GAT, est le gant de bronze. Celui-ci voit son application dans les compétitions sous forme de combats. Il ne peut s'acquérir qu'en cumulant des points au fil des victoires en combat. Le gant de bronze ouvre les portes des combats en 1re série : casque et protège-tibia interdits.

Il y a également un « grade compétition » : gant d'argent-compétition 1, 2, 3, 4 et 5. Il existe aussi des gants honorifiques Vermeil et Or.

Compétitions

Il existe deux types de compétitions en savate : l'assaut et le combat. Ces deux catégories se différencient par la finalité recherchée lors de la compétition.

L'assaut

Lors des assauts, les coups ne sont pas portés (on parle alors de touches) et le tireur est jugé sur ses qualités technico-tactiques. La durée de la confrontation peut varier de trois fois 1 min 30 s à quatre fois 2 minutes, suivant la catégorie des tireurs. Le style est jugé, et la puissance sanctionnée puisque la recherche du hors-combat est interdite. Après trois avertissements, un tireur peut être disqualifié. Le tireur ayant « marqué » le plus de points remporte l'assaut. Les assauts se déroulent le plus souvent en trois reprises de 1 min 30 s chacune.

Le combat

Lors des combats, la puissance n'est pas limitée (le hors-combat de l'adversaire est alors chose possible). Bien que la technico-tactique soit jugée, les combats privilégient la puissance. Pour mettre un terme au combat, il faut que le temps imparti soit écoulé ou qu'un tireur soit déclaré hors-combat. Les combats ne se pratiquent qu'à partir de la catégorie d'âge Juniors (18 ans) et nécessitent au moins le grade de gant jaune, ou à seize ans avec l'accord des parents.

Les combats se déroulent le plus souvent en cinq reprises de 2 minutes.

Les officiels

Comme dans tout sport d'opposition, les rencontres de savate sont arbitrées. Les juges-arbitres (encore appelés « officiels ») sont chargés de cette tâche, en protégeant l'intégrité de chaque tireur ainsi que l'éthique et les règles de la savate. Par ring ils sont au nombre de trois juges (ou cinq) associés à un arbitre évoluant sur le ring. Les juges comptabilisent les touches (points) reçu(e)s et donné(e)s par chaque tireur et peuvent, à la demande de l'arbitre, voter des avertissements sanctionnant une faute de la part d'un tireur. Une rencontre peut être gagnée à la majorité ou à l'unanimité, suivant la décision des juges.

Tout ce personnel est orchestré par le délégué-officiel qui est juge ultime en cas de litige. Celui-ci dirige les juges-arbitre, le médecin, le chronomètre, les tireurs, les seconds (entraîneur) des tireurs ainsi que toute l'organisation de la rencontre.

Les techniques

Bien que de nombreuses techniques soient similaires dans les sports pieds-poings, la savate comporte certaines spécificités et des codifications des techniques qui lui sont propres.

Les coups de pied codifiés

Le fouetté (ou fouetté latéral droit)

C'est un coup de pied porté de la jambe avant ou arrière en ligne basse, médiane ou haute avec la pointe ou le dessus du pied en extension, par un mouvement de « Fléau » qui passe par une position caractéristique appelée « Groupé-Fouetté » (abduction de la cuisse sur le tronc,

flexion de la jambe sur la cuisse, extension du pied sur la jambe). Au moment de la frappe, la jambe s'étend sur la cuisse (mouvement de fouetté « à l'endroit ») les hanches étant alors placées de profil par rapport à l'impact.

Le chassé (latéral ou frontal)

C'est un coup de pied porté de la jambe avant ou arrière en ligne basse, médiane ou haute, avec le talon, « pied en flexion », par un mouvement de « piston » ou « bielle-piston » qui passe par une position caractéristique de « Groupé-Chassé » (flexion de la cuisse sur le tronc, de la jambe sur la cuisse, du pied sur la jambe). Au moment de la frappe, il y a extension simultanée des segments « cuisse »

Championnat du monde (qualif) 2013 - F.

et « jambe » qui lance le talon à l'impact sur une trajectoire rectiligne, les hanches étant soit de profil : chassé dit « latéral » soit de face ou en oblique : chassé « frontal ». Pour les chassées frontaux, la surface de frappe peut être également la pointe de la chaussure ; l'extension du pied s'exécute alors au moment de l'extension des segments « cuisse » et « jambe ».

Ce coup de pied est surtout utilisé pour repousser ou faire reculer l'adversaire (on parle alors de le « chasser »), notamment en combat, puisque réalisé avec puissance ce coup peut causer de gros dommages et qu'il est relativement rapide et simple à effectuer avec un transfert de poids conséquent. En outre, actuellement est autorisé un chassé avec le genou armé vers l'extérieur, c'est un chassé utile lorsque l'adversaire est à une distance très courte, on peut l'utiliser aussi pour les coups d'arrêts sur jambes.

Le revers balancé (latéral ou frontal)

C'est un coup de pied porté de la jambe avant ou arrière en ligne basse, médiane ou haute, par un mouvement de circumduction de l'intérieur vers l'extérieur du membre de frappe, le membre inférieur reste tendu et la frappe se fait soit avec la semelle si les hanches sont placées de profil : revers dits « latéraux », soit avec le bord externe du pied si les hanches sont placées de face ou en oblique : revers dits « frontaux ».

Dans tous les cas, le pied est en extension au moment de la frappe. Effectué tournant, le revers balancé latéral peut entraîner de gros dégâts chez l'adversaire lorsqu'il arrive à destination. Le mouvement de revers balancé latéral étant assez contraignant, la puissance en est limitée, mais il reste très efficace pour enlever la garde de son adversaire ou pour le lier à un enchaînement.

Le revers fouetté (latéral)

C'est un coup de pied porté de la jambe avant ou arrière en ligne basse, médiane ou haute avec la semelle du pied en extension par un mouvement de circumduction de l'intérieur vers l'extérieur du membre de frappe en extension. Au moment de la frappe, la jambe se fléchit sur la cuisse entraînant la semelle à gifler l'endroit visé - (mouvement de fouetté à l'envers), les hanches étant alors placées de profil par rapport à l'impact.

Le revers groupé (latéral)

C'est un coup de pied porté de la jambe avant ou arrière en ligne basse, médiane ou haute, avec la semelle du pied en extension par un mouvement qui initialement, est identique à celui des chassés latéraux mais qui, au moment de la frappe, se termine par une flexion de la jambe sur la cuisse (propre au revers fouetté) et d'une extension du pied sur la jambe permettant ainsi à la semelle de gifler la cible.

Le coup de pied bas (de frappe et de déséquilibre)

C'est un coup de pied porté de la jambe avant ou arrière avec le bord interne du pied en extension sur la jambe avant ou arrière de l'adversaire - en dessous de la ligne des genoux - par un mouvement de balance de la jambe de frappe.

Ce balancé de jambe peut se faire soit sur une trajectoire rectiligne de l'arrière vers l'avant : coup de pied bas de frappe (dans ce cas une légère « flexion-extension » du genou est autorisée dans la mesure où le pied de frappe ne s'élève pas au-dessus des genoux de l'adversaire), soit sur une trajectoire curviligne et latérale (de l'extérieur vers l'intérieur) : coup de pied bas de déséquilibre.

Tous les coups de pieds cités ci-dessus, hormis le coup de pied bas, peuvent s'effectuer « tournants » ou « sautés », à différents niveaux (bas, médian ou figure).

Les coups de pied interdits

- Le fouetté vertical ;
- Les coups de tibia ;
- Les coups de genoux (présents dans la savate originelle) ;
- Le revers frontal délivré avec le bord interne de la semelle (il s'appelle « AVERS » et est une technique de savate défense) ;
- Les coups de pieds délivrés avec la main posée au sol (héritage du chausson marseillais) ;
- Le coup de pied délivré dos à l'adversaire : coup de pied de mule ou ruade ;
- Les coups de pied verticaux donnés avec le talon (arrière de la chaussure ; tels le Kakato Geri des arts martiaux japonais).

Les coups de poing codifiés

L'uppercut

Ce sont des coups de poing portés par un mouvement combinant le balancé et le jeté direct dans un plan frontal.

Le direct

Ce sont des coups de poing portés par un mouvement de piston dans un plan latéral.

Le crochet

Ce sont des coups de poing portés par un mouvement combinant le balancé et le jeté direct dans un plan latéral.

Le swing

Ce sont des coups de poing portés par un mouvement de balancé dans un plan latéral[4].

Les coups de poing interdits

- Tous les coups de revers avec avant-bras et les coups de coudes.

Ces quatre coups de poing (uppercut, direct, crochet et swing) sont issus de la boxe anglaise où seuls les poings sont utilisés. La savate des origines utilisait principalement des coups à main ouverte : la gifle. En savate défense, ces coups avaient pour objectif d'aveugler, de déchirer les tympans, et des luttes étaient également utilisées pour terminer un combat. Ces techniques considérées comme trop dangereuses ne sont plus enseignées.

Disciplines associées

À côté de sa pratique sportive décrite ci-dessus, la savate regroupe différentes activités utilisant son patrimoine pugilistique. Il s'agit des disciplines associées que sont la canne de combat, Savate Pro, la savate bâton défense et la savate forme. Ces disciplines associées sont gérées au sein de la Fédération française de savate par le CNCCB (Comité national de canne de combat et bâton) et les commissions nationales spécifiques (CN : savate-bâton défense, savate pro et savate forme).

Autre pratique

En marge de la pratique fédérale, il existe encore de nos jours une pratique héritée de l'ancienne forme de la boxe française, notamment au sein de la méthode Lafond. On y retrouve les caractéristiques de la Boxe française historique et académique parmi lesquelles sont conservés l'usage du balancier de bras pour la conservation de l'équilibre, la compensation du mouvement de la jambe de frappe, mais également la recherche d'une certaine attitude propre à une vision de ce que doit être le combattant à la française, le panache.

Les catégories

Selon le règlement 2008-2009 de la Fédération française de savate[5].

Il y a des variantes dans les autres fédérations (voir sites des fédérations plus bas).

Catégories d'âge

- Pré-Poussins : 7, 8 et 9 ans.
- Poussins : 10 et 11 ans.
- Benjamins : 12 et 13 ans.
- Minimes : 14 et 15 ans.
- Cadets : 16 et 17 ans.
- Juniors : 18, 19 et 20 ans.
- Seniors : 21 à 34 ans.
- Vétérans Assaut : 40 ans et plus.
- Vétérans Combat : 35 ans et plus.

Coup de pied chassé frontal contré par un fouetté bas.

Catégories de poids

Jusque cadet inclus

- Moustique < 24 kg
- Pré-mini-mouche 24-27 kg
- Pré-mini-coq 27-30 kg
- Pré-mini-plume 30-33 kg
- Pré-mini-léger 33-36 kg
- Mini-mouche 36-39 kg
- Mini-coq 39-42 kg
- Mini-plume 42-45 kg
- Mini-léger 45-48 kg
- Mouche 48-51 kg
- Coq 51-54 kg
- Plume 54-57 kg
- Super-plume 57-60 kg
- Léger 60-63 kg
- Super-léger 63-66 kg
- Mi-moyen 66-70 kg
- Super-mi-moyen 70-74 kg
- Moyens 74-79 kg
- Mi-lourd 79-85
- Lourd > 85 kg

Après Cadet

- Mouches : moins de 48 kg
- Coqs : de 48 à 52 kg

- Plumes : moins de 56 kg
- Légers : de 56 à 60 kg inclus
- super-légers : 60 à 65 kg inclus
- Mi-moyens : de 65 à 70 kg inclus
- S/M/Moyens : de 70 à 75 kg inclus
- Moyens : de 75 à 80 kg inclus (hommes) + 75 kg (femmes)
- Mi-lourds : de 80 à 85 kg inclus
- Lourds : plus de 85 kg

Selon le règlement 2008-2009 de la Fédération française de savate[5].

Il y a des variantes dans les autres fédérations, comme dans la fédération francophone belge[6].

La boxe française dans la fiction

- Dans le film *Le Tatoué*, Jean Gabin suit un cours de boxe française avec Louis de Funès.
- Arsène Lupin pratique la savate entre autres arts martiaux dans de nombreuses aventures racontées par Maurice Leblanc ainsi que dans le film *Arsène Lupin* (2004).
- Le film *Dans les cordes* (2007) se passe dans le milieu de la boxe française féminine.
- Dans *Les Brigades du Tigre* (série télévisée), les brigades du Tigre s'entrainent à la boxe française.
- Dans *Les Brigades du Tigre* (film), deux policiers appartenant à des brigades rivales s'affrontent dans un match de boxe française.
- Dans *La Boum 2*, Philippe, (Pierre Cosso) participe à une compétition de boxe française. Jean Charles Charmillon, « Charly », figure son adversaire.
- Dans le film *Savate* de Isaac Florentine, en 1995, avec Olivier Gruner.
- Dans les bandes dessinées *Les Aventures de Tintin* :
  - dans *L'Île Noire*, Tintin riposte à une attaque de jiu-jitsu par un coup de savate ;
  - dans *Vol 714 pour Sydney*, le professeur Tournesol fait une démonstration de savate, sport qu'il pratiquait dans sa jeunesse.
- Dans un album de bande dessinée de *Léonard*, *la Guerre des génies*, des planches d'époque d'illustrations de coups de boxe française sont affichées pour expliciter l'affrontement de deux robots.
- Dans le manga *Shijou Saikyo no deshi kenichi* tome 17, l'assassin Christopher Eclair est un maître français de savate.
- Dans le manga *Médaka Box*, le personnage de Zenkichi Hitoyoshi pratique la savate comme style de combat.
- Dans le manga One Piece, le personnage de Sanji utilise quelques techniques de savate.
- Dans le jeu vidéo *Bob Winner* de Loriciels, le personnage principal se bat en utilisant des techniques de savate.
- Dans le jeu vidéo sur Android : *Iron Fist Boxing*, un des combattants proposé a comme spécialité la savate.
- Bob Morane utilise la savate parmi d'autre forme d'arts de combat lors de ses nombreuses aventures.
- Dans le comics Captain America, le super-vilain Batroc est expert en savate. Ainsi que Gambit dans les X-Men, qui est lui aussi expert en savate.

Notes et références

1. ↑ Jean-François Loudcher, *Histoire de la savate, du chausson et de la boxe française, 1797-1978 : d'une pratique populaire à un sport de compétition*, éditions Ouest-France
2. ↑ Régent Bolduc, « La Savate, un sport dans l'histoire », *ID magazine* n° 10, p. 27
3. ↑ Quelques chiffres [archive] - Fédération française de Savate Boxe française & DA
4. ↑ Mémento formation, FFSBF cahier n° 7, p. 37
5. ↑ a et b Dossier Compétitions saison 2008/2009 [archive] - Fédération française de savate, 5 septembre 2008 [PDF] (voir archive)
6. ↑ Fédération francophone belge de savate [archive]

Voir aussi

Articles connexes

Sur les autres projets Wikimedia :

- Boxe française, sur Wikimedia Commons
- savate, sur le Wiktionnaire

- Art martial
- Méthode R.&J. Lafond
- Sport
- Classement alphabétique des sports
- Savate défense
- Canne de combat

Bibliographie

THÉORIE PRATIQUE

SUR

L'ART DE LA SAVATE

ET

DE LA CANNE

Avec démonstration expliquée de la Leçon,

COMPARAISON AVEC LA GYMNASTIQUE,

Dédiée à la Jeunesse Parisienne,

PAR UN AMATEUR,

ÉLÈVE DE MICHEL, DIT PISSEUX, PROFESSEUR.

PRIX : 1 FR. 25 C.

Ouvrage sur la *Théorie pratique sur l'art de la savate et de la Canne*.

- Amoros, « Description de la Savate à partir de ses formes techniques de base », *Manuel d'éducation physique* Tome 1, p. 414
- Bernard Plasait, *Défense et illustration de la boxe française. Savate, canne, chausson*, 1972, Paris, Sedirep
- Michel Casseux, *L'Art de la savate*
- Théophile Gautier, *Le Maître de chausson*, 1842 [lire en ligne [archive]]
- Joseph Charlemont, *Théorique et pratique de la boxe française*, 1878
- *La Boxe française, historique et biographique, souvenirs, notes, impressions, anecdotes*, 1899
- Bernard Plasait, *Défense et illustration de la boxe française. Savate, canne, chausson*, Éditions Sedirep, 1972
- Michel Delahaye, *Savate, chausson et boxe française d'hier et d'aujourd'hui*, Éditions François Reder, 1991
- Georges Gauvin et François Dominique Brecher, *Comte Baruzy La Mémoire du Vieux Lion*, Éditions Barre & Dayez, 1991
- Emmanuel Charlot et Patrick Denaud, *Les Arts martiaux*, Paris, PUF, Que sais-je ? n° 1791, 1999
- Jean-François Loudcher, *Histoire de la savate, du chausson et de la boxe française (1797-1978)*, Éditions L'Harmattan, 2000
- Christian Lalès, *Bien comprendre la savate boxe française pour mieux l'enseigner*, Éditions Chiron 2005
- Luc Cerutti et Pierre Taravello, *Savate~canne~bâton au fil des siècles : La Véritable Histoire de la Boxe Française*, Éditions Fédération Française de Savate Boxe Française et DA, 2007
- Victor Sebastiao, *La Préparation Technico-Tactique en Savate Boxe Française*, Éditions Chiron, 2007
- *La Préparation Physique en Savate Boxe Française*, Victor Sebastiao, Éditions Chiron, 2004
- Hugues Relier, *Enseigner la Savate Boxe Française aux enfants*, Éditions Chiron, 2010
- Hugues Relier, *La Préparation à l'Assaut en Savate boxe française : Les clés de la performance*, Éditions Chiron, 2011
- Victor Sebastiao et Mélisande Luthringer, *Le p'tit abc de la Savate*, Éditions Fleur de Ville, 2013
- Victor Sebastiao, Daphné Collignon (illustrations), *Le B.A. BA de la Savate boxe française*, Éditions Fleur de Ville, 2013

Liens externes

- La savate vue par Théophile Gautier (1811-1872) : *Le Maître de chausson* (1842) [archive]
- Historique de la discipline [archive] - Kem.phet.free.fr
- Fédération française de Savate Boxe française & DA [archive]
- Comité national de Canne de combat et Bâton [archive]
- (fr+en) Fédération internationale de Savate [archive]
- (en) Great Britain Savate Federation [archive]
- Fédération canadienne de Savate & Canne [archive]
- Fiches de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel Français [archive]

- Règlements de la Fédération française de Savate Boxe française et disciplines associées (FFSBFDA) [archive] - Fédération française du sport universitaire, 2015 [PDF]